

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 5 novembre 2025

---

Le Conseil municipal a nommé Madame Fournier Romaine comme agente d'accueil et de surveillance pour les expositions communales à 25%.

En validant le plan de travail 2026 du personnel communal, le Conseil municipal a également donné son accord pour une fermeture exceptionnelle des guichets le vendredi 2 janvier.

Le Conseil municipal a fixé comme telles les décisions fiscales pour l'année 2026 :

- montant de l'impôt personnel : CHF 12.–
- coefficient : 1.15
- indexation des revenus imposables : 156 %
- montant de la taxe sur les chiens : CHF 130.–, le 20% étant reversé à la SPA.

Le Conseil municipal a validé le budget de la Paroisse de Savièse pour l'année 2026 et a pris note que le déficit à sa charge s'élève à CHF 425'500.–.

Le Conseil municipal a approuvé le budget 2026 de la Municipalité ainsi que le plan quadriennal 2026-2029.

Le Conseil municipal a validé l'ordre du jour de l'Assemblée primaire qui se déroulera le lundi 15 décembre prochain, à savoir :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation du budget 2026, du plan quadriennal 2026-2029 et des décisions fiscales pour la Municipalité
3. Approbation du budget 2026 de la Municipalité et des décisions fiscales
4. Approbation de la modification partielle du PAZ et RCCZ, zone de constructions et d'installations publiques à "Moréchon"
5. Divers

Le Conseil municipal a nommé pour la législature en cours, 2025-2028, avec effet au 1er mai 2026, la Dresse Ana Villas Boas, comme membre du Conseil de Fondation de la Fondation Zambotte, en remplacement du Dr Philippe Membrez, démissionnaire au 30 avril 2026.

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure de gré à gré exceptionnel, à la maison Integra Metering AG, la fourniture de 150 compteurs de différents diamètres et les pièces de raccordement, pour le relevé des consommations d'eau potable.